



**ASSOCIATION
DES RIVERAINS et VILLÉGIATEURS
DE CHAMBORD**

DATE : Mercredi, le 21 mai 2014
ENDROIT : Chambord, Salle plénière
RÉDIGÉ PAR : Serge Desbiens

SUJET : **COMPTE RENDU DE LA VINGT SEPTIÈME RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF
DES VILLÉGIATEURS DE CHAMBORD**

Présences :

Houle, Robert	Président
Desbiens, Serge	Secrétaire
Chiasson, Luc	Directeur
Tremblay, Rock	Directeur
Vickers, Carol	Directeur
Lapointe, Ghislain	Directeur

Absences :

Genest, Normand	Directeur
-----------------	-----------

DATE : 21 mai 2014

**SUJET : COMPTE RENDU DE LA VINGT SEPTIÈME RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF DES
VILLÉGIATEURS DE CHAMBORD**

COMMENTAIRES ET ACTIONS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p style="text-align: center;">Ordre du jour</p> <ol style="list-style-type: none">1. Mot de bienvenue2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour3. Lecture et acceptation du procès verbal de la réunion du 16 avril 20144. Taxes municipales et équité5. Questions diverses		

**SUJET : COMPTE RENDU DE LA VINGT SEPTIÈME RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF DES
VILLÉGIATEURS DE CHAMBORD**

COMMENTAIRES ET ACTIONS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>1. Mot de bienvenue</p> <p>M. Robert Houle accueille les membres du comité.</p> <p>2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour</p> <p>L'ordre du jour est présenté et lu par M. Robert Houle. L'adoption est proposée par M. Robert Houle et secondée par M. Luc Chiasson. Quatre points sont ajoutés à l'ordre du jour.</p> <p>3. Lecture et acceptation du procès verbal de la réunion du 16 avril 2014</p> <p>M. Robert Houle en fait la lecture et le procès verbal est accepté après quelques corrections mineures. L'adoption est proposée par M. Carol Vickers et secondée par M. Rock Tremblay. Le procès verbal sera ainsi déposé sur le site de l'ARVC.</p> <p>4. Taxes municipales et équité</p> <p>Selon M. Luc Chiasson, les calculs demandés pour les divers scénarios envisagés ne seront pas disponibles avant le mois d'août prochain.</p> <p>Ainsi selon la municipalité de Chambord, le conseil municipal serait prêt à accorder un contrat de gré à gré pour un montant de moins de 25 000\$.</p> <p>La convention d'entretien est conclue avec une association ayant une assurance responsabilité. Une reddition de comptes est prévue.</p> <p>Dans le contrat d'entretien, différents points seront à discuter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entretien et déneigement des chemins; • Éligibilité des chemins selon le nombre de propriétés et la longueur du chemin; • Définition des conditions d'éligibilité (assurances et association existante); • Montant total alloué pour le programme; • Définition d'une méthode de répartition etc... 		

SUJET : COMPTE RENDU DE LA VINGT SEPTIÈME RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF DES VILLÉGIATEURS DE CHAMBORD

COMMENTAIRES ET ACTIONS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>5. Questions diverses</p> <p>5.1.Prochaine réunion</p> <p>Mercredi le 20 août à 19h00 à la salle du conseil municipal.</p> <p>5.2.Direction de la protection civile</p> <p>Selon la direction de la protection civile, les chemins Bouchard, Plage aux sables et Domaine du norois sont sous surveillance considérant les risques d'inondation.</p> <p>5.3.Épandage de produits d'engrais</p> <p>Existe-t-il un moyen d'empêcher ces épandages? Des plaintes en ce sens ont été faites à Chambord. M. Rock Tremblay va s'informer sur la résultante de ces démarches.</p> <p>5.4.Bris des berges</p> <p>Une résolution sur les bris des berges a été prise par la municipalité en décembre 2013 pour demander au Gouvernement provincial de réviser le niveau du lac à la baisse.</p> <p>M. Carol Vickers a en demandé une copie.</p> <p>La réunion se termine à 19h57.</p>		